

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Culture, citoyenneté et relations
internationales »

Conseil municipal du 4 février 2019
Séance du 16 janvier 2019

13 Association « La Faïencerie Théâtre de Creil » - convention d'objectifs 2019

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM N'DIAYE, MARTIN, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, LEHNER, SAVAS, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. ATAKAYA	Pouvoir à :	M. AKABLI
Mme MEHADJI	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
Mme MAUPIN	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers absents non représentés mais excusés : 0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. N'DIAYE, Mme BARBETTE, M. MONTES 3

- **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Par délibération en date du 4 décembre 2017, le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention d'objectifs avec l'association « La Faïencerie Théâtre de Creil ».

Cette convention est arrivée à échéance au 31 décembre 2018, il vous est proposé de conclure une nouvelle convention d'objectifs pour l'année 2019.

Cette convention fixe les objectifs du partenariat entre la ville de Creil et l'association. La Ville souhaite proposer une programmation culturelle diversifiée et de qualité sur son territoire. En particulier, elle s'attache à favoriser l'accès de la culture pour tous, le soutien à la création artistique et l'émergence de cultures populaires

Pour répondre à ces objectifs, l'association s'engage à mener un projet artistique et culturel basé, notamment, sur des actions de sensibilisation et une politique tarifaire adaptée au public local.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
 Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
 Vu la convention ci-annexée,
 Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 16 janvier 2019,
 Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : **36** Pour : **36** Contre : **0** Abstention : **0**

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver la convention d'objectifs 2019.

Article 2 : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectif avec l'association « La Faïencerie Théâtre de Creil » pour l'année 2019.

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville (6574/313/CA).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Date d'affichage : **0 5 FEV. 2019** Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le **0.7.FEV.2019**

et publication ou notification le **0.7.FEV.2019**

affiché le **0.5.FEV.2019**

CREIL, le **0.7.FEV.2019**

[Signature]
 Maire de Creil
 Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
 Le Directeur Général des Services

[Signature]

Francis LE PAPE